

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 05/07/2023

### Parution de l'étude prospective des besoins en emplois et compétences de la filière des infrastructures numériques à l'horizon 2030

Le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, la filière des infrastructures du numérique ainsi que les opérateurs de compétences AFDAS, Constructys et Opco 2i publient une « étude prospective des besoins en emplois et compétences de la filière des infrastructures numériques à l'horizon 2030 ». Cette étude prévoit une croissance d'emplois de 5% par an, avec une création nette de 33 000 emplois d'ici 2030, tout en présentant des situations différenciées selon les chantiers.

Cette étude, réalisée par le cabinet Katalyse avec les organisations professionnelles<sup>i</sup> et les organisations représentatives de salariés du secteur les partenaires de l'emploi et de la formation professionnelle fait suite à l'accord d'engagement pour le développement de l'emploi et des compétences (EDEC) signé en décembre 2021 entre les partenaires et co-financé par l'Etat. Cet EDEC s'inscrit également, d'une part dans le cadre du **comité stratégique de filière (CSF) Infrastructures Numériques**, dont le contrat a été [renouvelé](#) le 16 mars 2023, et d'autre part dans la **Stratégie d'Accélération de la 5G et des Futures Technologies de Réseaux**, lancée par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique en 2021 et intégrée au plan France 2030.

L'étude s'articule autour des « grands chantiers RH » de quatre domaines techniques :

1. Les **réseaux filaires nationaux** (fibre optique, ADSL),
2. Les **réseaux mobiles nationaux** (de la 2G à la 5G),
3. Les **réseaux locaux** d'équipements connectés (territoires connectés et réseaux privés),
4. Les **datacenters**.

Elle porte les enseignements suivants :

- **La technologie FTTH – Fiber To The Home (fibre optique).** L'installation de la fibre optique permettant l'accès au très haut débit n'est pas terminée. **Le raccordement final chez l'abonné est actuellement à son pic d'activité, lequel durera jusqu'en 2024.** L'activité de raccordement final auprès de l'abonné est amenée à décroître progressivement de 15 000 emplois aujourd'hui à environ 2000 à horizon 2030. Les besoins en emploi se repositionneront vers la maintenance du réseau avec la création de plus **de 2 000 emplois (en phase finale de déploiement), pour atteindre près de 6 500 emplois pérennes en 2030.** Parallèlement au déploiement de la fibre, la fermeture progressive du réseau cuivre impliquera son décommissionnement (démontage), ce qui devrait générer une hausse des recrutements sur ce besoin spécifique à l'horizon 2027-2028.
- **Le marché des réseaux mobiles nationaux** bénéficiera également d'une hausse des recrutements, suivie d'une stabilité globale à partir de 2024, le déploiement de la 5G prenant le relai de celui de la 4G, avec des métiers qui évoluent peu. Les trois métiers les plus mobilisés resteront ceux de technicien(ne) déploiement ou technicien(ne) réseau GSM, ingénieur(e) infrastructures télécom et technicien(ne) de maintenance. Pour l'ensemble de ces marchés liés aux réseaux mobiles nationaux, les besoins **en effectifs augmenteront de 13 500 emplois pour atteindre 34 000 emplois en 2030 (versus 20 500 emplois en 2022).**
- L'émergence des technologies *cloud* et *edge*, ainsi que la spécificité et la complexité croissante des besoins locaux, vont multiplier par cinq les besoins en emplois pour les **réseaux locaux d'équipements connectés** (de 7 300 emplois en 2022 à 39 000 emplois en 2030) en réponse à une très forte demande des collectivités publiques (territoires connectés), des entreprises (notamment industrie et agriculture) et pour l'exploitation et la maintenance des réseaux (passant de 2 400 à 16 100 emplois en 2030).
- **Le déploiement des datacenters** : doublement des besoins en emplois, jusqu'en 2030, essentiellement autour des pôles économiques d'Ile-de-France et d'Aix-Marseille. Les tendances sont à la hausse (en volume d'emploi et en spécialisation des compétences) pour **tous les métiers** qui s'y exercent : chargé(e)s de comptes, ingénieur(e)s maintenance IT, technicien(ne)s datacenter, technicien CVC, expert(e)s exploitation datacenter... avec d'importants besoins en formation pour des métiers existants (*i.e.* technicien fibre optique) voués à gagner en expertise dans les environnements dit « hébergés » des datacenters.

## Les défis : l'attractivité et les passerelles métiers

Dès maintenant et pour les années à venir, la filière doit relever plusieurs défis. D'abord, celui de **l'attractivité afin de finaliser le déploiement de la fibre optique** et accompagner la **montée en puissance d'autres activités** (maintenance des réseaux fibrés, territoires connectés, 5G, *datacenters*). Ensuite, celui de la reconversion et/ou du gain de compétences des personnes actuellement engagées dans l'installation de la fibre optique afin de garantir ainsi la poursuite de leur carrière dans cette filière.

L'EDEC et le Groupe de Travail « Emploi » du CSF Infrastructures Numériques ont prévu des **actions complémentaires** visant à **accroître la visibilité et l'attractivité de cette filière, à améliorer et à diversifier les recrutements, à mobiliser ou à créer des outils et de développer des parcours de formations** pour favoriser les passerelles et à accompagner les entreprises dans l'élaboration d'une GPEC dynamique qui leur permettra d'anticiper toutes ces évolutions.

Dans le cadre de France 2030, l'appel à manifestation d'intérêt « [Compétences et métiers d'avenir](#) » (AMI CMA) vise à répondre aux besoins des entreprises et des institutions publiques en matière de formation, d'ingénierie de formation, initiale et continue, et d'attractivité des formations, pour permettre l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers d'avenir de France 2030. Il permet

ainsi de financer de nouvelles formations, initiales ou continues, en particulier pour les métiers nécessaires à la transition numérique.

Pour réaliser toutes ces actions, le Gouvernement continuera d'apporter son soutien à cette filière essentielle à l'économie française.

**Olivier Dussopt, Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion déclare :** « Je me réjouis de voir que l'accompagnement de cette filière par le ministère du Travail depuis de nombreuses années, tout d'abord au titre de l'aspect RH du plan très haut débit puis maintenant, sur le périmètre plus large des infrastructures du numérique se poursuit et aboutit à cette étude très riche d'enseignements ainsi qu'au déploiement d'actions très opérationnelles visant à développer les compétences dont le secteur a besoin.

*Cette filière des infrastructures du numérique, qui a été essentielle pendant la crise sanitaire pour contribuer à la continuité de l'activité économique (télétravail, digitalisation des entreprises), a déjà prouvé qu'elle savait s'adapter et se réinventer face à ces défis en termes d'emplois et de compétences.*

*Aujourd'hui, la filière des infrastructures du numérique a les cartes en main pour poursuivre son développement. Le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion sera à ses côtés ».*

**Pour Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications :** « La filière Infrastructures Numériques s'établit aujourd'hui comme le relais indispensable à la numérisation de notre économie nationale et de nos territoires. Il est essentiel d'assurer une bonne gestion des métiers et des compétences au sein du secteur.

*Cette étude nous livre nos deux objectifs pour outiller au mieux la filière : l'attractivité des métiers d'aujourd'hui et le développement des passerelles vers les métiers de demain. Tout en répondant aux défis ambitieux du Plan France Très Haut Débit (THD) pour permettre la généralisation de la fibre optique à horizon 2025 nous devons anticiper les besoins futurs des défis à venir tel que le déploiement de la 5G Industrielle, des territoires connectés ou encore des datacenters.*

*Je salue le travail accompli et appelle tous les acteurs de la filière Infrastructures Numériques à se saisir pleinement de cette question structurante de l'emploi au sein de leur secteur. »*

#### **Pour en savoir plus**

- [lien vers l'étude ici](#) ;
- Lien vers la SA 5G et Futures Technologies de Réseaux [ici](#) ;
- Lien vers le CSF Infrastructures Numériques [ici](#).

#### **Contacts Presse**

**Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion**  
Délégation à l'Emploi et à la Formation professionnelle  
Mission Communication  
Kérian Châtelet  
06 64 98 25 35  
Mél : [kerian.chatelet@emploi.gouv.fr](mailto:kerian.chatelet@emploi.gouv.fr)

**Ministère de l'Economie et des Finances et de la Souveraineté Industrielle et numérique de la France**  
Direction Générale des Entreprises  
Bureau Communication  
Haize Etchamendy  
Mél : [haize.etchamendy@finances.gouv.fr](mailto:haize.etchamendy@finances.gouv.fr)

[i] La Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Fédération française des intégrateurs et électriciens (FFIE), la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), Les entreprises de la transition énergétique et numérique (SERCE), l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM), la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC), Le Syndicat Professionnel des fabricants de fils et câbles électriques et de communication (SYCABEL), l'Alliance Française des Industries du Numériques (AFNUM), les industries du génie numérique, énergétique et sécuritaire (IGNES) L'HUMAPP, la Fédération Française des Télécoms (FF Télécoms) et la Fédération des Entreprises Partenaires des Territoires Connectés (INFRANUM)